

Cobiotex® 410

FICHE TECHNIQUE

BIOSECURITE - BIOREMEDIATION:

Assèchement et bioprotection des sols et litières pour le bien-être animal



PRINCIPE

La gestion des litières, des surfaces bétonnées, des logettes en élevage demeure une préoccupation majeure de l'éleveur pour :

- Assurer le confort des animaux
- Limiter les contaminations bactériennes en milieu humide
- Limiter les dégagements de gaz nocifs pour les animaux

Le principe du **COBIOTEX 410** est l'association **d'ingrédients végétaux, minéraux et d'un complexe bactérien (Technologie Cobiotex)**.

Ce complexe multi-souches constitue une **flore d'ensemencement qui oriente les fermentations « positives »**. La sélection rigoureuse de nos souches permet une implantation optimale et une colonisation dans l'environnement du bâtiment, grâce à :

- 1) la **capacité d'inhibition** de nos bactéries **contre les pathogènes** du milieu
- 2) la compétition spatiale & **capacité d'adhésion** sur différents supports **même les plus difficiles** (inox)
- 3) la **compétition nutritive** avec la flore bactérienne de l'environnement d'élevage

BENEFICES

- ✓ Ralentissement des dégradations de litière, avec un assèchement et une « hygiénisation » des zones de couchage
- ✓ Amélioration de l'ambiance des bâtiments (réduction des dégagements d'ammoniaque, H₂S...)
- ✓ Contrôle des populations microbiennes commensales (colibacilles, entérobactéries...)
- ✓ Amélioration des performances des animaux
- ✓ Réduction de la fréquence des désordres sanitaires liés aux qualités de litières ou de couchage.



COMPOSITION

- **Complexe bactérien** lyophilisé appartenant aux groupes des bactéries lactiques et des *Bacillus subtilis*.
- Support nutritif (Starter biologique)
- Support : ingrédients végétaux et minéraux et **extrait de Quillaja** (titré en Saponines)

Contient de l'huile essentielle d'*Eucalyptus globulus* : exceptionnellement, peut produire une réaction allergique.

Les souches COBIOTEX sont isolées de milieux naturels et sélectionnées pour leurs activités métaboliques, et leurs capacités à coloniser efficacement les milieux traités.

Les souches appartiennent au groupe 1 de la classification européenne des micro-organismes (Directive 2000/54/CE du Parlement Européen et du Conseil du 18 Septembre 2000 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail).

Les **souches COBIOTEX** sont identifiées individuellement (séquençage ADN), **caractérisées et enregistrées à la Collection Nationale de l'Institut Pasteur** (CNCM Institut Pasteur - France).

Cobiotex® 410

FICHE TECHNIQUE



MODE D'EMPLOI



Peut être utilisé dans la **production biologique** conformément au Règlement (CE) N° 2018/848



COBIOTEX 410 s'utilise sur **litière dégradée ou surfaces humides** (logettes, sols bétonnés, caillebotis...).

VOLAILLES

- 1) Epandre **25 g/m² au sol**
- 2) Pailler ou mise en place de copeaux puis épandre **25 g/m² sur le paillage**
- 3) En entretien **25 g/m²/semaine**

BOVINS

- 1) Epandre **200g/logette par semaine**
- 2) Epandre **300 à 400 g/ vache sur litière paillée par semaine**
- 3) Epandre **100 g/logette veau par semaine**

TRUIES - MATERNITE

- 1) Epandre **200 g /case**
- 2) A la mise bas, épandre **300 g /case dans la case de mise bas + 100 g sur zones de naissance et tapis porcelets.**
- 3) 7 jours après la mise bas : **épandre 200 g /case**
- 4) 14 jours après la mise bas : **épandre 200 g /case**

POST SEVRAGE

- 1) Avant l'arrivée des porcelets, application de **50 g/m²** en insistant sur les zones de salissures (abreuvoirs, mangeoires, zones de déjections)
- 2) Epandre **50 g/m²/semaine**

STABILITE

Produit actif pendant **24 mois** à partir de la date de fabrication, si conservé dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité.

Le produit doit être stocké à **température constante**.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg sur palette de 1000 kg (Réf. Produit : HDQP410)